

Nicolas Hulot : le jugement contre Monsanto

«vient corriger l'indifférence des politiques» (Libé)

<https://fr.news.yahoo.com/nicolas-hulot-jugement-contre-monsanto-vient-corriger-l-164728141.html>

Par [Coralie Schaub](#) — 12 août 2018_

Le ministre de la Transition écologique répond aux questions de «Libération», après la condamnation de Monsanto à payer 290 millions de dollars de dommages pour ne pas avoir informé de la dangerosité du Roundup, à l'origine du cancer d'un jardinier américain.

Au sujet de la [sévère condamnation de Monsanto](#), aux Etats-Unis vendredi, pour ne pas avoir informé de la dangerosité de son produit Roundup, le ministre de la Transition écologique Nicolas Hulot parle d'une décision «*providentielle*». Qui, espère-t-il, mettra fin à l'indifférence des politiques sur la dangerosité des pesticides.

En quoi la condamnation de Monsanto aux Etats-Unis est-elle historique ?

C'est le début de la fin de l'arrogance, de la suffisance de ce couple maudit [Monsanto-Bayer](#). Cette décision confirme ce que de nombreux lanceurs d'alerte ont dit depuis tant d'années sur la dangerosité du glyphosate. Elle ne pourra jamais réparer ce que ce jardinier américain [a subi de manière irréversible](#). C'est aussi vrai pour Paul François *[un céréalier charentais qui [se bat depuis 2007 contre Monsanto](#), gravement intoxiqué par son herbicide Lasso, ndlr]*. Rien ne pourra réparer la douleur et la solitude de ces victimes. C'est vraiment le pot de fer contre le pot de terre. N'oublions jamais que Monsanto a traîné au tribunal des fermiers américains qui cultivaient malgré eux des plantes brevetées par le groupe, simplement parce que le vent les avait disséminés dans leurs champs. Et cette décision ne viendra pas non plus réparer les centaines de paysans indiens qui se sont retrouvés dans des détresses psychologiques et économiques, notamment ceux qui ont cultivé le coton BT *[un OGM de Monsanto]*.

A lire aussi : [Paul François et la famille Grataloup, des combats vitaux en France contre Monsanto](#)

Ce n'est donc que le début de la réparation. C'est une décision de justice très argumentée, qui est providentielle, car elle rend enfin visible ce que certains s'obstinaient à ignorer depuis trop longtemps : le fait que l'objectif dissimulé de Monsanto, sa stratégie ignoble, est de mettre en coupe réglée les ressources alimentaires de la planète. Elle vient corriger l'indifférence des politiques vis-à-vis de cette firme, qui dure depuis des décennies.

Voire la complicité de certains politiques...

Le silence, parfois, est une forme de complicité. Ce n'est pas une complicité manifeste et calculée, mais il y a des silences qui sont lourds de conséquences. Quand je vois qu'encore récemment le Sénat est revenu sur un amendement de la loi agriculture et alimentation prévoyant de séparer la vente de pesticides et le conseil aux agriculteurs *[qui aujourd'hui sont assurés par les mêmes personnes, souvent au sein de grosses coopératives agricoles]*, je me dis qu'on a encore du chemin à faire. J'espère que cette condamnation mettra face à leur conscience celles et ceux qui ont nié l'évidence depuis autant de temps.

Celles et ceux, c'est qui ? C'est au plus haut niveau de l'Etat, au minimum au ministère de l'Agriculture, non ?

Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit. Je ne vise pas quelques-uns particulièrement. On parle d'une firme qui a agi dans le monde entier, et qui a trouvé portes ouvertes et yeux fermés dans le monde entier. La France n'est pas pire que les autres. Et je rappelle que, depuis un an, elle a pris des initiatives, au niveau européen et français. Sans faire de mauvais jeux de mots, on a laissé le champ libre à cette firme depuis trop longtemps et elle a été sans contre-pouvoirs à Bruxelles où elle avait pignon sur rue.

En France aussi...

C'est vrai, on l'a bien vu quand Delphine Batho [*député non inscrite ex-PS et ancienne ministre de l'Ecologie*] [s'est insurgée en mai](#) du fait qu'un certain nombre d'informations circulaient directement de certaines firmes vers les députés. J'espère que ce temps sera révolu, et que chacun prendra conscience de ce qui anime véritablement cette firme. Je ne dis pas qu'il faut céder à une panique, ni qu'il faut mettre toutes les molécules sur le même plan, mais qu'il serait temps que l'on applique à la lettre un principe constitutionnel dont on n'a jamais fait usage : le principe de précaution.

S'orienté-t-on avec les pesticides vers un scandale sanitaire majeur, comme celui de l'amiante, et la poursuite en justice des politiques pour inaction ?

J'ai toujours dit que la justice et l'histoire ne seront jamais amnésiques. Qu'à un moment ou un autre, la justice passera. Là, elle est passée. Est-ce qu'elle sera confirmée en appel ? Je n'en sais rien, mais c'est si accablant qu'il y a de fortes chances que ce soit le cas.

Ce jugement pourra-t-il vous aider à accélérer le calendrier de sortie du glyphosate en France et en Europe ?

Cela ne peut que nous aider, et je ne suis pas le seul à m'être insurgé contre les pratiques de cette firme, qui s'appelle Monsanto et va s'appeler Bayer, et on ne devra pas, dans ce changement de nom, oublier l'historique. Mais l'heure de vérité, c'est la révision de la Politique agricole commune (PAC) en 2020 [*les premiers travaux commenceront en 2019*]. On commencera à mettre sur la table les positions françaises sur ce sujet avant la fin de l'année. C'est là qu'on verra si on a enfin tiré des leçons, basculer vers une autre forme d'alimentation et un nouveau modèle agricole s'affranchira véritablement de toutes ces molécules. La PAC, c'est le premier budget européen. Si on le conditionne à des pratiques agroécologiques, on peut transformer le visage agricole et alimentaire de l'Europe. Et le jour où ils seront capables de produire sans les pesticides, les agriculteurs s'en sortiront d'autant mieux économiquement.

Emmanuel Macron ne s'est engagé qu'oralement pour une sortie du glyphosate d'ici à 2021 «pour ses principaux usages» et «pour tous les usages» d'ici cinq ans. Et le gouvernement a refusé d'inscrire l'interdiction du glyphosate dans le projet de loi agriculture...

C'est un [engagement oral](#), mais il a été clairement exprimé par toutes les autorités gouvernementales. Je suis le premier vigilant, et si dans moins d'un an on sent qu'on n'est pas sur cette trajectoire, on reviendra à la loi. Si on s'aperçoit d'ici à 2021, qu'il y a quelques impasses scientifiquement confirmées, on regardera. Mais pour la grande majorité des pratiques, il devrait être [possible de se passer du glyphosate](#).

Ne disons pas que la France n'a rien fait. Ne disons pas non plus que la France a fait reculer l'utilisation des pesticides, car ça n'est pas vrai. Il en est malheureusement de nos pesticides comme de nos gaz à effet de serre : pour l'instant, les trajectoires ne sont pas bonnes. Mais reconnaissons aussi que l'engagement de la France au niveau européen a empêché que l'Europe reconduise le glyphosate pour dix ou quinze ans.

Certes, mais l'Europe l'a autorisé pour cinq ans renouvelables, ce n'est pas une échéance ferme...

Non, mais cela veut dire que d'ici cinq ans, compte tenu des moyens supplémentaires qui seront alloués à la recherche et de tous les événements qui se passent, j'ose espérer que l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa), les agences nationales et le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) se seront coordonnées et mises en situation de pouvoir confirmer la dangerosité d'un certain nombre de molécules.

Il n'y a pas moyen de faire pression grâce à ce jugement pour avancer cette date de réévaluation européenne dans cinq ans ?

J'aurais souhaité que l'Europe s'aligne sur les trois ans, ce qui me semble une échéance rationnelle. Car il ne faut pas non plus sous-estimer les difficultés, puisque le glyphosate est la molécule la plus employée en agriculture. On peut toujours avoir des effets de tribune en disant qu'il faut l'interdire demain matin, mais ce n'est pas réaliste. L'interdiction dans trois ans, si elle est effectivement appliquée, me semble, elle, réaliste. Et il ne faut lui faire aucune concession.

Pourquoi le gouvernement a-t-il [refusé d'inscrire cette interdiction dans trois ans dans la loi](#) ?

J'ai toujours dit que j'aurais préféré que ce soit inscrit dans la loi. Mais désormais, ce qui m'importe, c'est qu'on avance. Que si effectivement dans un an on n'est pas sur la trajectoire, on revienne à la loi. Comme le Président et le Premier ministre s'y sont engagés, je ne suis pour l'instant pas dans la défiance mais dans une relation de confiance. Nous avons mandaté l'Institut national de recherche agronomique (Inra) pour trouver les alternatives. Et la FNSEA [*principal syndicat agricole, très productiviste, ndlr*] s'est engagée dans une démarche de progrès. Je ne dis pas que je prends pour argent comptant leur proposition, mais j'observe que cet engagement n'était même pas pensable il y a encore un an. Le monde agricole, à qui on a fait croire pendant des années que ces produits n'étaient pas dangereux, réalise dans quelle situation les agriculteurs ont été mis.

Le lobby des pesticides est très influent au sein de la FNSEA et du ministère de l'Agriculture...

Ne soyons pas naïfs. Ni vous ni moi ne le découvrons. Je ne me nourris pas simplement de paroles et d'intentions, mais je donne la chance à ces engagements de se réaliser. Si je ne vois que ce n'est pas le cas, j'en tirerai les leçons, cela fait partie de mes lignes rouges. Mais pour l'instant, je vois que les choses avancent, je suis bien placé pour voir ce qui se dit en coulisses. En public comme en privé, la détermination du gouvernement est excessivement ferme.

Vraiment ?

Oui. Si je sentais qu'on était faible là-dessus, je le dirais.

Les néonicotinoïdes «tueurs d'abeilles» seront interdits à partir de septembre en France, mais avec des dérogations. Et Emmanuel Macron parle aussi désormais de dérogations à l'interdiction du glyphosate... N'y a-t-il pas là un danger de contournement de la loi ?

Il y a toujours évidemment un danger. Si la dérogation devient la norme, ce n'est pas la peine. Si elle correspond à l'étymologie du mot, c'est-à-dire qu'elle est vraiment exceptionnelle en cas d'impasse technologique avérée, on regardera dans le détail. Mais pour la majorité des pratiques, on sait déjà que les alternatives vont être possibles dans les trois ans.

L'Allemand Bayer, qui rachète Monsanto, fera sans doute pression sur le gouvernement allemand, donc sur les négociations européennes. Comment la France peut-elle peser ?

La meilleure manière, c'est déjà de montrer une direction chez nous. Et il me semble qu'on l'a fait. Oui, les lobbys sont très puissants, ils ont pignon sur rue, pléthore d'avocats, des moyens illimités pour tordre la vérité, mais là, la justice est passée. Et cela mettra en lumière la vérité.

[Coralie Schaub](#)